

Repère thématique¹ : L'école

Au fil des entretiens

Plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés auprès de celles et ceux qui ont contribué à développer et enrichir l'ergonomie francophone. Ce sont des récits de vie recueillis auprès de professionnels du monde du travail (ergonomes, psychologues du travail, physiologistes, médecins du travail, ...) en retraite ou proches de l'âge de la retraite ou ayant définitivement quitté le domaine de l'ergonomie. La commission « Histoire » de la SELF continue à enrichir régulièrement ce fond documentaire mais souhaite le valoriser en facilitant l'accès aux différents publics intéressés (professionnels, étudiants, formateurs, historiens, ...).

Pour cela, les membres de la commission rédigent et mettent en place des « index » portant sur des thèmes particuliers (influence de l'informatique sur l'ergonomie, syndicats, ergonomie hospitalière, ...). Ces index se présentent sous la forme de textes de présentation, enrichis de verbatim extraits des entretiens.

Cependant, basés sur des entretiens présentant les défauts et limites intrinsèques de la méthode d'entretien ouvert : lacunes du récit ou de datation des faits, subjectivité, etc., ils n'ont, en aucun cas, vocation à se substituer aux ouvrages et publications savants (manuels, encyclopédies, dictionnaires, articles scientifiques traitant de l'ergonomie).

L'école

Le domaine particulier de l'enseignement a été investi par l'ergonomie dans les années 70-80, avec l'idée principale de considérer cette situation d'apprentissage comme une situation de travail, impliquant des acteurs (les élèves en particulier) au sein d'un collectif (groupe-classe, enseignants, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves) agissant dans un organisme (l'école, le collège, le lycée, l'université) administré par une entité dépositaire d'un pouvoir (la direction d'établissement, le rectorat, le ministère de l'Éducation Nationale et les structures territoriales pour les bâtiments) et ayant des missions (apprendre, gérer, développer) à accomplir en fonction de prescriptions diverses (programmes, règlements, lois) donnant lieu à des activités analysables.

Deux entretiens, ceux de Nicole Delvolvé et Anne Lancry, abordent principalement ce secteur et y consacrent une part importante de leur contenu alors que le terme d'ergonomie scolaire apparaît relativement tôt dans les textes officiels :

N. Delvolvé : "Et je suis entrée à l'IUFM (en 1997) comme prof avec la casquette d'ergonome du système scolaire"

A. Lancry : "Le terme ergonomie scolaire apparaît en 1977 dans un texte officiel sur l'analyse des caractéristiques des postes de travail de l'élève en situation d'étude ou d'apprentissage."

¹ Cet article est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Repère thématique : « L'école ». Commission histoire de la SELF – 10/2023 <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2023/10/rt-lcole-1023.pdf>

Cependant l'école est un secteur encore peu investi par les ergonomes :

A. Lancry : *"Actuellement, et à ma connaissance, il n'y a toujours pas d'ergonome employé en tant que tel dans le secteur scolaire et on ne peut que le déplorer."*

N. Delvolvé : *"après ce 2^{ème} congrès d'ergonomie scolaire (en 1988), il ne s'est pas passé grand-chose au niveau de l'ergonomie scolaire."*

..."Ergonomes réveillez-vous, l'école mériterait aussi d'être investie par l'ergonomie, il y a beaucoup à faire."

Il était cependant permis d'espérer qu'il en serait autrement puisque deux colloques consacrés à l'ergonomie scolaire avaient été organisés à la fin des années 80, le premier à Lille en 1987 et le second à Toulouse en 1988, avec le soutien d'organismes publics et politiques et de structures régionales d'ergonomie :

N. Delvolvé : *"j'ai été membre du RESACT. Il m'a permis en tant que support logistique, d'organiser le 2^{ème} congrès d'ergonomie scolaire en 1988 qui faisait suite à un 1^{er} congrès organisé par l'équipe de Lille en 87."*

Et la SELF est interpellée :

N. Delvolvé : *"Pourquoi le bureau de la SELF n'adresse-t-il pas une lettre au ministère de l'Éducation Nationale en rappelant que l'un des déterminants premiers de tous les dysfonctionnements de l'École, qu'il s'agisse des difficultés d'apprentissages des élèves, de leurs comportements de refus scolaire, mais aussi de la santé des enseignants et de tous les adultes qui y œuvrent, est « les conditions de travail dans les établissements scolaires. "*

Les pouvoirs publics et des institutions ont été à l'origine de demandes d'études et d'interventions ergonomiques à propos essentiellement de questions de santé :

A. Lancry : *"Puis à ce moment-là, est arrivé par la DDASS un appel d'offres qui s'appelait « La santé commence à l'école ». Le GERN y a répondu trois années consécutives et a ainsi eu des fonds pour ce projet soutenu aussi par la DRASS et le Conseil Régional du Nord."*

..."Nous avons été aussi beaucoup associés, via le Conseil général, à des propositions de réhabilitation et de rénovation de collèges et notamment de l'internat d'un collège avec une équipe d'architectes."

..."J'ai pu être associée à une cellule du rectorat de l'académie de Lille qui réfléchissait sur les thématiques du plan académique de formation et pendant trois années consécutives les thèmes relatifs conditions de vie au travail ont pu être développés."

N. Delvolvé : *"Ce parcours me permet d'aborder les problèmes de stress, de démotivation, de refus scolaire, de violence, exprimés par les élèves non comme le font les sciences de l'éducation c'est-à-dire à partir des relations interpersonnelles, mais en posant l'évidence que les situations scolaires ont complètement oublié que les élèves sont avant tout des êtres biologiques avant d'être des êtres sociaux."*

Et en même temps, le constat est fait que cet intérêt a été très circonstanciel et limité dans le temps et qu'il est difficile de mobiliser les acteurs politiques et socio-économiques et les institutions, même si des expériences ont eu lieu mais n'ont pas été évaluées et sont donc restées sans suite.

Nicole Delvolvé : *"mise en place d'une convention entre l'Institut National de Recherche et de Sécurité et le ministère de l'Éducation Nationale."*

..."il n'y a pas d'inspecteur général qui soit formé à l'ergonomie."

Une question essentielle traverse les entretiens, celle de savoir s'il faut centrer les études sur l'élève ou sur les enseignants :

A. [Lancry](#) : *"On a fait évoluer la démarche sous un angle de nécessité d'exploration ergonomique de ce qui se passait à l'école en prenant comme premier acteur et comme acteur central l'élève.."*

... *"Placer l'élève au centre de la démarche, implique de chercher à comprendre son activité avec un œil d'ergonome et de psychologue du travail."*

N. [Delvolvé](#) : *"qu'« on ne pouvait pas parler d'ergonomie quand on s'intéresse aux élèves »".*

... *"quand on comprend que l'établissement scolaire est une entreprise on peut accepter que quand on améliore les conditions de travail des uns on doit améliorer également les conditions de travail des autres. Qui peut penser que lorsque les élèves sont hyperénervés l'enseignant sera heureux dans son travail ?"*

Mais ce centrage sur l'élève est vite corrigé par la nécessité d'une approche globale de la situation d'enseignement et d'apprentissage. Les enseignants et les parents sont des acteurs essentiels à considérer, en même temps qu'il faut s'intéresser à l'environnement de l'élève que ce soit le milieu scolaire et le milieu familial :

A. [Lancry](#) : *"Enfin, le dernier niveau de cette représentation se réfère à l'environnement social et familial (et notamment les rythmes de sommeil, les trajets école-maison)."*

... *"Dans un milieu comme celui de l'école, on ne peut pas intervenir si on ne travaille pas conjointement avec une approche « micro » centrée sur l'élève à son poste, et une approche « macro » prenant en compte les différents environnements et niveaux de décisions."*

N. [Delvolvé](#) : *"parce que je n'avais pas encore assez réfléchi l'approche globale du travail scolaire"*

Les thèmes traités présentent une diversité qui reflète le grand nombre de questions qui mériteraient d'être traitées par une approche ergonomique dans le milieu scolaire et de la formation. Ils vont des aménagements d'espace ou de mobilier avec une approche faisant plutôt appel aux apports de la physiologie ...

A. [Lancry](#) : *"Il y a eu des demandes. Quand on fait le parallèle avec la naissance de l'ergonomie dans le milieu industriel, on voit que la sensibilisation des adultes démarre par les mêmes points, c'est-à-dire par des aspects de confort physiologique, de confort postural. Il y a eu des problèmes relatifs aux bruits, de la part des chefs d'atelier... Il y a eu des demandes à propos du travail sur écran, du port des cartables, de l'installation mobilière."*

... aux questions centrées sur les rythmes scolaires ou l'attention mobilisant des apports de la psychologie...

Nicole [Delvolvé](#) : *"je faisais une thèse sur les rythmes du cerveau humain, la problématique du temps dans les écoles est un vrai serpent de mer en France et j'ai été interpellée comme chercheuse sur les rythmes pour aller discuter avec les parents en particulier, sur ce que l'on sait du cerveau."*

... *"Et je suis entrée à l'IUFM comme prof avec la casquette d'ergonome du système scolaire pour apporter cette approche de l'analyse des dysfonctionnements, des difficultés d'apprentissage, cette approche des conditions de vie, de travail dans les établissements scolaires."*

Anne [Lancry](#) : *"Dans la continuité de ces études, je me suis ensuite intéressée à des questions proches : comment mettre au point une approche psychologique du travail et de l'activité de l'élève, tout en reprenant les acquis de l'ergonomie et de l'analyse du travail pour adultes."*

... et à la santé des enseignants et des élèves, thème premier dans la genèse de l'ergonomie scolaire traité en lien étroit avec les conditions de travail à l'école :

N. [Delvolvé](#) : *"dans certains lycées professionnels, en fin d'études, les jeunes avaient acquis des surdités dites professionnelles qui ne leur permettaient plus d'utiliser leur diplôme pour rentrer dans le champ de travail pour lesquels ils étaient formés."*

A. [Lancry](#) : *"Puis à ce moment-là, est arrivé par la DDASS un appel d'offres qui s'appelait « La santé commence à l'école »."*

..."nous avons montré à nos interlocuteurs que la santé ne pouvait pas être étudiée indépendamment du contexte des conditions de travail et du type de travail qui était fait dans les établissements."

Entretiens cités :

Nicole [Delvolvé](#) (2015)

Anne [Lancry](#) (2003)

Rédigé par Alain Lancry et Francis Six (octobre 2022)